



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Finistère

Présentation du dispositif



SRAV : une mesure du plan vélo et mobilité active



Objectif: tripler la part modale du vélo 2,7 % (2008/2019) -> 9 % en 2024

Potentiel du vélo en France: 45% des déplacements en voiture font moins de 5kms, soit environ 20 min à vélo

Enjeux: de santé publique / transition écologique et énergétique / attractivité des villes / accès à la mobilité pour tous à moindre coût / création d'emploi

Différentes mesures regroupées en 4 axes: sécurité / sureté, lutte contre le vol / cadre incitatif / **culture vélo**



SRAV – en bref

Plate forme nationale
www.savoirroulervelo.fr

OBJECTIFS

Intégrer le vélo dans les habitudes de déplacement des enfants

Former 400 000 enfants d'ici 2024

Cycle d'apprentissage à la mobilité à vélo

Réalisé sur le temps scolaire, péri ou extra scolaires

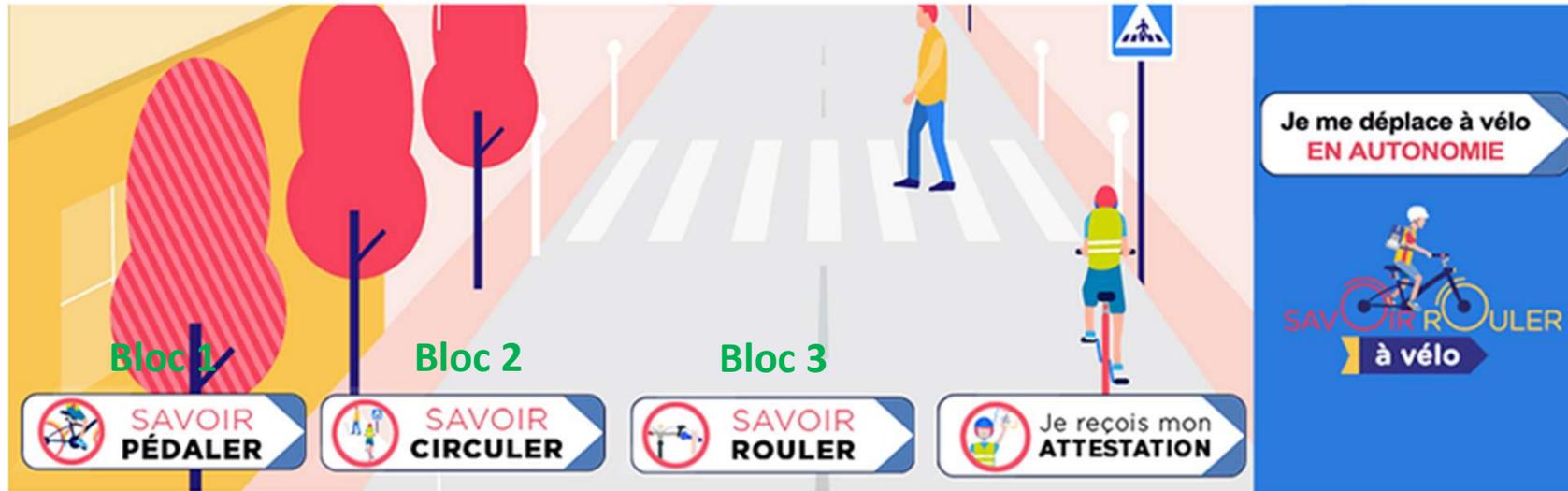
Destinés aux enfants âgés de 6 à 11 ans



Programme interministériel et multi-partenarial



3 étapes dans l'apprentissage



Compétences de chaque blocs détaillées dans le **livret pédagogique** délivré à chaque enfant:

- Identifier les éléments de sécurité du vélo
- Maitriser sa trajectoire et sa vitesse à vélo
- Circuler en respectant le code de la route et reconnaître les principaux panneaux de signalisation
- Rouler à droite sur la voie publique

Bloc 3 – particularité du SRAV

Circuler en sécurité sur la voie publique



Apprentissage nécessaire pour devenir autonome à vélo

Lien avec la politique cyclable du territoire



Aménagements adaptés et sécurisation de la voie publique

Bonnes pratiques

Choix des circuits: sécurisés, suffisamment représentatifs en terme de conditions de circulation, progressifs, peu dénivelés

Intégrer le bloc 3 dans un projet plus global: comme par exemple remplacer le bus par le vélo pour une sortie scolaire au cinéma, organiser un séjour de vacances en itinérance, etc.



Remise d'une **attestation individuelle** à l'issue du cycle complet > permet de comptabiliser le nombre d'enfants formés

ATTESTATION

PROGRAMME Savoir Rouler à Vélo

www.savoirroulervelo.fr

PRENOM : _____

NOM : _____

a réalisé le Programme Savoir Rouler à Vélo

Lieu : _____

Attestation N° : _____

Délivrée par : _____

Le : _____

Signature et/ou tampon : _____

Programme piloté par le ministère chargé des Sports

Logos of partner organizations: UNSS, etc.

Organiser un cycle SRAV

Sur le temps scolaire →

Plusieurs modalités

- enseignant organise seul le cycle SRAV
- enseignant fait appel à un intervenant

Intervenants possibles

- associations scolaires USEP / UGSEL
- éducateurs sportifs territoriaux - ETAPS
- éducateurs sportifs professionnels diplômés et déclarés
- bénévoles des associations partenaires du SRAV

Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6.10.2017

- agrément des intervenants extérieurs
- encadrement renforcé pour les sorties sur la voie publique

SRAV → non obligatoire dans les programmes scolaires, volonté de l'équipe pédagogique
≠ APER : Attestation de Première Education à la Route, inscrite dans les programmes

Organiser un cycle SRAV

Sur le temps péri ou extrascolaire

Dans le cadre d'une association sportive

> Bénévoles et/ou professionnels

Dans le cadre d'une animation municipale
(école municipale des sports, etc.)

> ETAPS et/ou autres intervenants

Dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
(ACM: centre de loisirs, colonie, etc.)

> Membres de l'équipe d'animation formés
et/ou intervenants extérieurs

SRAV inclus dans le projet éducatif et
pédagogique de la structure

Intervenants possibles

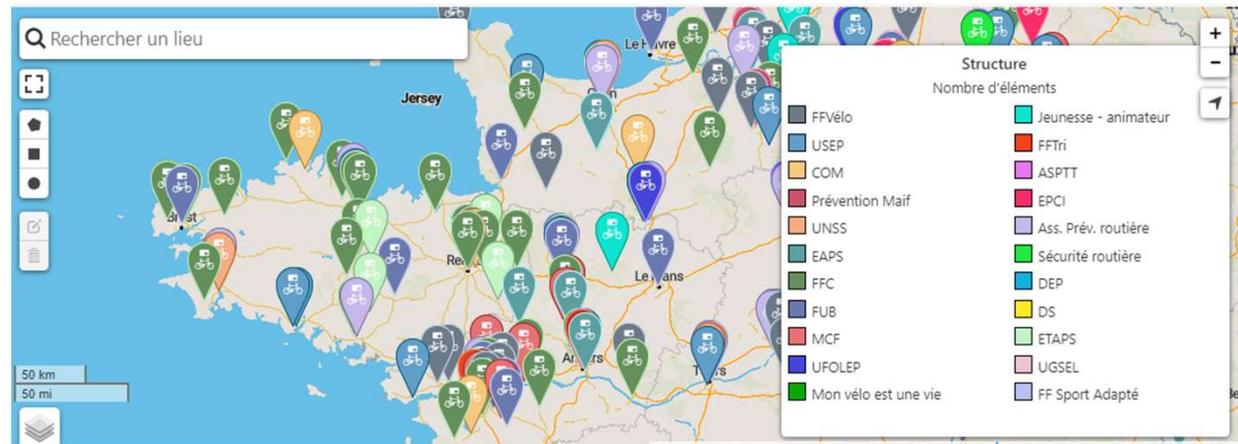
- éducateurs sportifs territoriaux - ETAPS
- éducateurs sportifs professionnels diplômés et déclarés
- bénévoles des associations partenaires SRAV

Les intervenants SRAV

Outil national

Cartographie des intervenants
mise à jour régulièrement

www.savoirroulervelo.fr



Dans le Finistère

Formateur d'intervenants SRAV

Stéphane Gourmelon – éducateur sportif - chargé de développement au comité de cyclisme du Finistère

- > lien avec les pistes à vélo sécurité routière à disposition dans certaines associations de cyclisme
- > va favoriser l'agrément des intervenants sur le temps scolaire

SRAV = animation / initiation à une activité physique et sportive

Cadre réglementé de l'encadrement sportif
L.212-1 du code du sport

- Les intervenants rémunérés doivent être qualifiés et posséder une carte professionnelle d'éducateur sportif valide.
- Les intervenants bénévoles doivent être compétents et avoir éventuellement suivi une formation fédérale.

Se procurer du matériel

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

Sécurité routière du Finistère

- 2 grandes pistes à vélo animées par des IDSR
- 10 pistes réparties dans des associations de cyclisme

Association Prévention MAIF

Pistes à vélo et bénévoles

mobilisables association
prévention
MAIF

l'enfant apporte son vélo

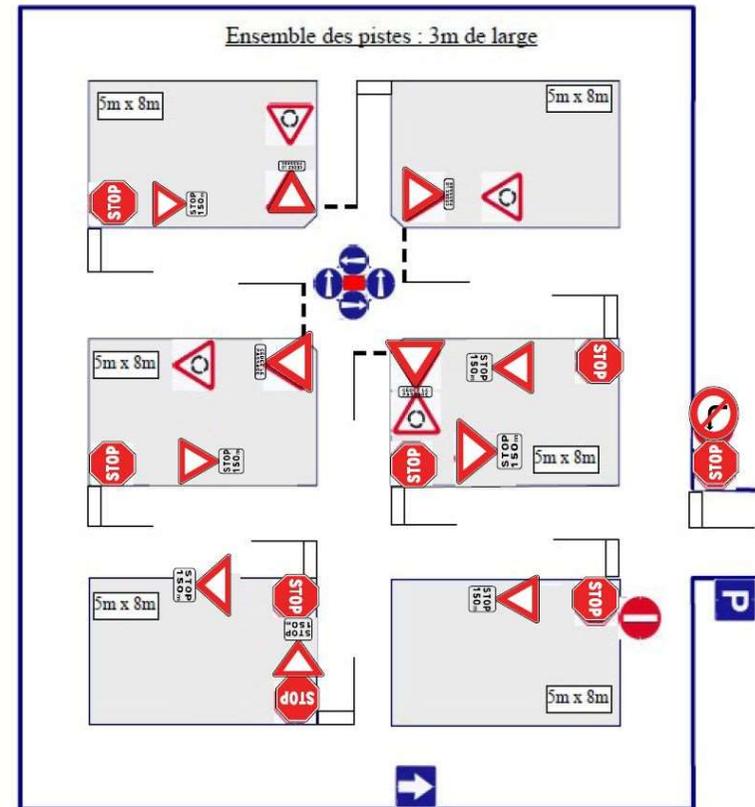
- + Prise de confiance dans son matériel
- + Modification des habitudes de déplacement
- Chronophage si besoin d'interventions sur les vélos

l'organisateur fournit un vélo

- + Vélos identiques, adaptés et sécurisés
- Entretien et stockage des vélos
- Implication variable des enfants dans l'apprentissage
- Coûts financiers

Casques chasubles

25 m x 30 m



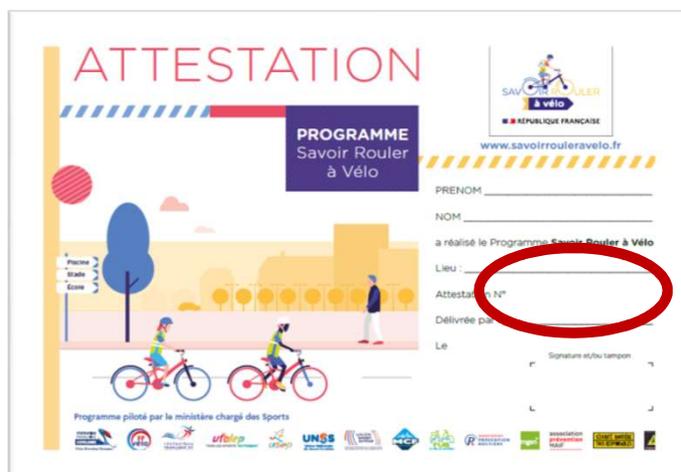
Partenariats locaux à créer avec
recyclerie, ateliers relais,
associations sportives, etc.

Délivrer les attestations

www.savoirroulervelo.fr



1. Créer un compte « intervenant »
2. Enregistrer les interventions
3. Télécharger les attestations individuelles



Attestation
SRAV
numérotée



Nombre d'attestations délivrées visible sur le site internet

Accompagner les porteurs de projet



Guides, fiches pédagogiques, kits de communication, etc.

Disponibles sur la plateforme nationale:

www.savoirroulervelo.fr



Accompagnement du conseil départemental dans la cadre de la stratégie « **Finistère cyclable** »



Mobilisation de volontaires dans le cadre du **service civique**

Plusieurs missions envisageables:

- Ambassadeur SRAV : promotion du dispositif
- Concevoir avec des personnes qualifiées des sorties à vélo
- Participer aux activités de ré-emploi des vélos
- Participer aux animations en lien avec la sécurité routière

Exemple de financements mobilisables



Pour l'aménagement et la sécurisation de la voie publique

Fond de mobilité active - continuités cyclables appel à projet pour aménagement cyclables

Dotations et fonds de soutien à l'investissement en faveur des territoires - DETR / DSIL



Pour faciliter le SRAV dans les **accueils collectifs de mineurs**



Pour accompagner les **associations**



Pour la **formation des intervenants et les interventions auprès des enfants**



Pour les **collectivités** souhaitant favoriser l'**écomobilité scolaire**

↳ En attente de plus d'informations ...

Mars 2022
21 millions €
3 ans



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Finistère



Pour plus d'informations

Pauline LECLERC

Conseillère réglementation APS – Référente SRAV

Service départemental à la jeunesse, à
l'engagement et aux sports – SDJES 29

pauline.leclerc@ac-rennes.fr

07 77 98 45 01